

Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura

Band: 7 (1936)

Heft: 2

Rubrik: Visitez la Foire Suisse d'Echantillons de Bâle : 18-28 avril 1936

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les Intérêts Économiques du Jura

BULLETIN DE L' A. D. I. J.

PARAISANT TOUS LES DEUX MOIS

Secrétariat et administration : M. R. STEINER Delémont — Tél. 383/4	Présidence de l'A.D.I.J. : M. F. REUSSER Moutier — Tél. 94.007	Caissier de l'A.D.I.J. : M. H. FARRON Delémont — Tél. 161
---	---	--

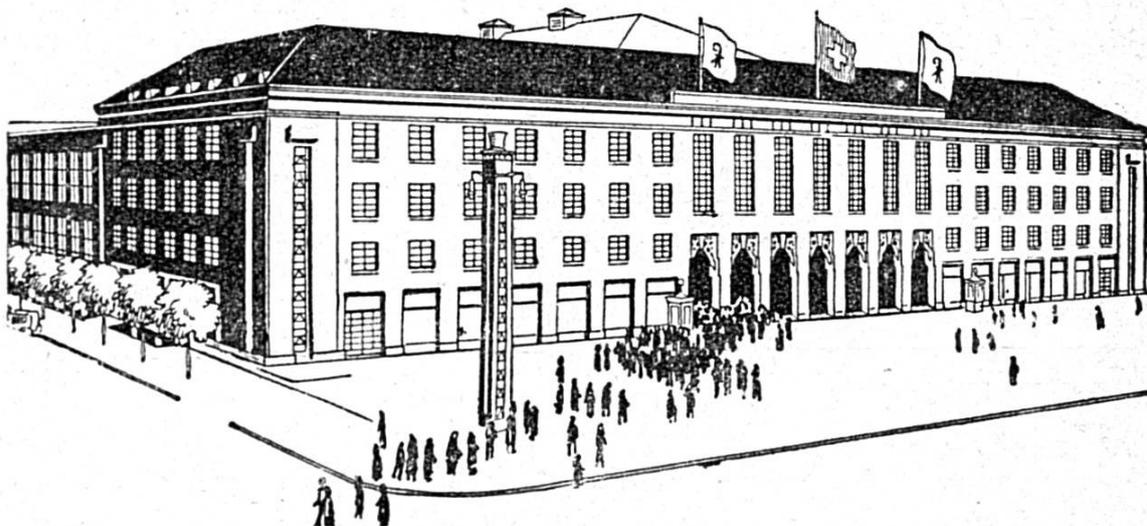
Compte de chèques postaux : IVa 2086, Delémont. — **Abonnement annuel**: fr. 3.— ; le numéro : fr. 0.50. — **Annonces** : S'adresser à l'Imp. du « Démocrate », Delémont. Tél. 51.

SOMMAIRE :

INVITATION A LA FOIRE D'ÉCHANTILLONS. — OFFRE DES INDUSTRIES SUISSES. — LISTE DES EXPOSANTS. — INDICATIONS PRATIQUES.

Annexes. — Convocation à l'assemblée générale.

Ce numéro est consacré à la Foire d'Échantillons de 1936.



Visitez la Foire Suisse d'Échantillons de Bâle

18 - 28 avril 1936.

Les conjonctures de plus en plus difficiles dans lesquelles luttent le commerce, l'industrie, les arts et métiers ont troublé profondément notre économie nationale.

Travail et capital se sont unis dans cette lutte pour l'existence. Par une adaptation hardie et souvent douloureuse, ils ont agi vigoureusement pour ajuster nos conditions de production à celles de la concurrence étrangère afin de permettre à notre pays de reconquérir une situation avantageuse sur le plan économique.

La Foire Suisse d'Echantillons qui depuis vingt ans est devenue le marché central des industries, participe activement à cet effort. Par la propagande qu'elle fait en Suisse et à l'étranger en faveur de l'écoulement de nos produits, elle contribue à l'expansion commerciale devenue une nécessité vitale pour notre industrie nationale.

La Foire Suisse d'Echantillons de 1936 marquera un pas en avant dans ce domaine. L'offre vraiment abondante qui sera présentée dans les vastes Halles attirera la foule des commerçants désireux de s'approvisionner à des conditions favorables de prix et de qualité. Chacun voudra apporter son encouragement au travail suisse en employant et en consommant des produits nationaux achetés à la Foire Suisse de Bâle.

Commerçants, en achetant des produits suisses à la Foire de Bâle, vous aidez à combattre le chômage, à réduire le nombre de nos sans-travail. Le moment est venu de faire preuve de solidarité nationale.

Le Jura n'est jamais resté insensible à un appel patriotique. Il a su le prouver en maintes circonstances et saura le témoigner à nouveau en envoyant un important contingent de visiteurs à la XXème Foire Suisse.

Foire Suisse d'Echantillons

Le Directeur :

J. W. Heile



Commemorant son vingtième anniversaire, **la Foire suisse d'Echantillons de 1936**, ouverte à Bâle du 18 au 28 avril, prouvera une fois de plus que tout notre organisme productif est courageusement résolu à se maintenir et à avancer. Un rapide coup d'œil objectif jeté sur les vastes halles de la Foire le confirmera.

La Foire de l'Horlogerie, patronnée par d'éminentes personnalités suisses de la branche, témoigne à nouveau que, maintenant comme par le passé, cette bonne vieille industrie indigène peut être fière de la qualité de ses produits, appréciés dans le monde entier. L'abondante variété de ses types, adaptés à tous les usages et à tous les besoins, doit lui procurer de nouveaux débouchés et de nouvelles possibilités de travail. En relation avec son pavillon spécial, le groupe général de l'horlogerie, de la bijouterie et de l'argenterie présente aussi des appareils de haute précision et d'artistiques pièces d'orfèvrerie.



Vue de la Halle II

L'industrie électrique mériterait déjà toute notre attention par le seul fait qu'elle est aujourd'hui la principale auxiliaire de l'homme dans presque tous les domaines de la vie. A la Foire de Bâle en particulier elle présente pour les Suisses ainsi que pour les étrangers un intérêt spécial parce que la richesse de notre sol en énergie hydro-électrique lui a donné chez nous un essor remarquable. L'abondance de l'offre de l'industrie électrique se manifeste déjà par le nombre de

ses 14 subdivisions : matériel de traction électrique ; accumulateurs, batteries et piles ; éclairage, lustrerie et lampes à incandescence ; chauffage et cuisson, appareils de tout genre ; fournitures et accessoires pour installations ; matériel diélectrique ; câbles et fils ; lignes aériennes ; appareils médicaux et chirurgicaux ; appareils et instruments de mesure et compteurs ; commandes motrices ; appareils à haute tension (interrupteurs, commutateurs, appareils de contrôle et appareils de protection) ; appareils à basse tension et de signalisation ; génératrices de courant et transformateurs.

Les appareils à gaz, les appareils de chauffage et les installations sanitaires constituent un groupe à part seulement depuis 1934. C'est dire l'importance qu'a prise l'industrie suisse du gaz dans le domaine de la cuisine et des bains, et la façon brillante dont elle a su répondre aux exigences impérieuses de notre époque en ce qui concerne la sécurité, l'hygiène et l'élégance des formes rationnelles. Ce groupe donne un tableau d'ensemble des possibilités d'emploi du gaz, du charbon, du bois et de l'huile dans les cuisines, les salles de bain et les chambres à lessive pour amener à la température voulue l'eau ou l'air de nos appartements. Tous ces appareils visent à réunir l'efficacité et le bon marché, et les procédés les plus modernes y sont mis au service de notre santé.

Le groupe : **Petite mécanique, instruments et appareils**, qui a subsisté à part, expose les produits suisses les plus perfectionnés de la mécanique de précision, de l'optique, des procédés de mesure, de pesage, etc.

Les articles techniques comprennent d'une part la vaste collection des petits objets mécaniques dont nous nous servons dans le ménage, à la cuisine, à la cave, au jardin et dans les petites exploitations agricoles, et d'autre part la multitude des petits objets manufacturés utilisés par les métiers les plus divers.

La Foire des machines-outils, qui se dégagait pour la première fois en 1934 du groupe général **Machines et outils**, a montré très intuitivement le haut degré de développement atteint ces dernières années par l'industrie suisse des machines-outils. L'excellence de ses produits, en ce qui concerne soit la matière employée, soit l'ingéniosité de conception, soit la perfection d'exécution, a frappé le monde entier. Les nombreuses machines de précision, les machines habilement combinées pour toutes sortes de métiers et d'industries, particulièrement celles à travailler le bois, seront certainement cette année aussi très remarquées et très demandées, car elles assurent à nos industriels et à nos artisans la possibilité de maintenir leur position dans la concurrence internationale.

Le groupe des moyens de transport provoque toujours un vif intérêt chez les visiteurs et les acheteurs, car il donne un tableau d'ensemble clair et concis de tous les progrès réalisés chez nous dans la construction des vélos, des motocyclettes et surtout des autocamions. On y voit aussi naturellement exposés les divers procédés de mise en marche des moteurs.

La Foire de la construction en est à sa sixième année d'existence. C'est toujours un des clous de la Foire, et la réclame qu'elle fait devient de plus en plus pénétrante et nécessaire. Chacun connaît en effet la dure crise par laquelle passe actuellement l'industrie de la construction. A plus forte raison lui faut-il s'interdire tout relâchement et mettre tout en œuvre non seulement pour maintenir son

niveau, mais encore pour progresser courageusement. A la Foire anniversaire de 1936, la Foire de la construction attirera d'autant plus les regards que, pour la première fois, aux stands habituels sera annexée une division d'applications pratiques montrant l'emploi des matériaux du groupe **Matières premières et matériaux de construction** dans le gros œuvre d'une maison d'habitation avec garage.

La Foire des fournitures de bureau, avec les groupes apparentés: **Installations de bureaux et de magasins, papier et papeterie, publicité et propagande, arts graphiques, éditions**, apporte de nouveau la preuve que ce n'est pas seulement l'exploitation technique qui s'adapte aux exigences croissantes du progrès, mais aussi les bureaux et l'organisation commerciale. Meubler et munir ses bureaux de tout l'outillage moderne qui, par l'élégance de l'emballage et par la multiplication des prospectus, permet une réclame fructueuse, c'est augmenter l'ardeur au travail de votre personnel, accroître son rendement, développer le cercle de la clientèle satisfaite et s'assurer ainsi par des moyens multiples les débouchés indispensables à la marche des affaires.

La Foire du meuble comprend deux subdivisions. La Foire de gros, ouverte du 18 au 26 avril, n'est accessible qu'aux spécialistes. Rentrant au contraire dans le cadre habituel de la Foire, les stands du groupe: **Ameublement, meubles, vannerie**, donnent une idée complète et agréable des beaux résultats obtenus par le sens délicat du style et par la perfection d'exécution de nos artisans. Cette partie de la Foire est toujours une des plus suggestives pour le simple visiteur aussi bien que pour l'homme du métier. Elle est fort bien complétée par le groupe des **Arts industriels et céramiques**, et, en un certain sens, par celui des **Instruments de musique et éditions musicales**, où figurent des produits de haute qualité.

Des articles de ménage se rencontrent pour ainsi dire dans chaque division; mais ils sont tout particulièrement rassemblés dans le groupe **Ustensiles et articles de ménage et de cuisine, brosse, vannerie**. Là, le simple visiteur voit combien de travail domestique l'on peut s'épargner ou se faciliter par l'emploi de petits auxiliaires techniques et il se promet de s'informer auprès du commerçant; et celui-ci, qui vient à la Foire se réassortir, y trouve l'occasion de prévenir les désirs de sa clientèle. Cette section revêt une importance toute spéciale pour les hôtels, les auberges, les pensions, les restaurants, les pâtisseries, les cafés, les cliniques, les hôpitaux, etc.; car ils y trouvent un enseignement instructif sur les meilleurs procédés modernes d'exploitation. Dans cet ensemble, on peut aussi nommer le groupe **Chimie et pharmacie** avec ses nombreux produits hygiéniques et cosmétiques, d'autant plus qu'on y rencontre aussi une foule d'articles servant à fumer les plantes ou à désinfecter.



Articles de sport et jouets. Ce groupe, de nouveau constitué à part, doit servir à développer chez nous un sport sain. A une époque où, plus que jamais, il est nécessaire de se détendre de son travail journalier, ses produits de qualités ne passeront pas inaperçus.

Le Salon de la mode met en valeur les produits d'une autre branche de l'activité nationale qui revêt une grande importance pour les besoins de la consommation indigène. Pour la troisième fois, en liaison avec les groupes généraux : **Textiles, vêtements et accessoires**, ainsi que : **Chaussures et articles en cuir**, il formera un des principaux points d'attraction de la Foire. Ces deux industries, si développées et si perfectionnées chez nous, soutiendront sans doute brillamment leur excellente réputation cette année aussi dans les Halles de Bâle en répondant à l'attente des visiteurs et des acheteurs.

Le matériel d'enseignement forme pour la première fois une division spéciale. Son exposition veut faire voir à tous que la Suisse produit elle-même, et en qualités remarquables, tous les moyens nécessaires à l'enseignement. Cette démonstration vivante est logée dans plusieurs locaux spécialement aménagés pour l'école.

La propagande en faveur du tourisme en Suisse montre à tous les visiteurs les attraits de notre beau pays et les invite à y passer leurs vacances.

Le groupe : Divers, dont les stands occupent les galeries bien connues des visiteurs et des dégustateurs, ne s'adresse pas en somme aux simples curieux. Lui aussi fait appel à la solidarité du peuple suisse. Et cet appel mérite d'autant plus d'être entendu que les multiples produits qu'il expose proviennent de milliers et de dizaines de milliers de mains actives auxquelles ils procurent à leur tour du travail et du pain.

Liste des exposants du Jura bernois et de Bienne à la Foire de 1936

Bienne : Montres Alpina Gruen Gilde	Horlogerie
Burger & Jacobi	Facteurs de pianos
Cuanillon & Co.	Horlogerie
E. Graber	Mercerie, bonneterie
Fabrique de Machines H. Hauser S. A.	Machines-outils
Ed. Heuer & Co.	Chronographes
A. Kohler, Auto-Doppik-Buchhal- tung	Organisation de comptabilités
Montres Liema S. A.	Horlogerie
Mido Watch S. A.	Horlogerie
Safag S. A.	Machines à affranchir
Schild & Cie S. A. « Cosmos » . . .	Cycles et véhicules de trans- port
Sport S. A.	Cycles, lanternes de vélos et motos, Appareils de T.S.F.
Suter & Cie, Fabrique Hafis . . .	Horlogerie
Waldmeier & Cie	Cycles

Bévilard : Ch. Schaublin-Villeneuve . . .	Machines-outils
Boncourt : F.-J. Burrus	Tabacs et cigarettes
Corgémont : Emaillerie Corgémont S. A.	Plaques émaillées, Emaillage à façon
Cortébert : Cortébert Watch Co.	Horlogerie
Courfivre : « Condor »	Cycles et motocyclettes
Court : H. Bueche-Rossé, Manufacture de Pendulettes « Lumen » et « Hor- El »	Pendulettes électriques
Delémont : Société Jurassienne de Déve- loppement	Développement du tourisme dans le Jura
Douanne : Karl Engel	Vins
Evilard : Samuel Allemand	Construction mécanique
La Heutte : Zila Watch Co. S. A.	Horlogerie
Laufon : A. G. für Keramische Industrie Hans Scheidegger	Poterie et faïence sanitaire Articles en liège et articles de cave
Madretsch : Schnyder Frères & Cie . . .	Savons et articles de toilette
Moutier : Compagnie des Verreries de Moutier	Verre à vitres
Fabrique Louis Schwab	Horlogerie, réveils, pendulet- les
Neuveville : Paul Stucki	Vins
Nidau : H. Wohlfahrt	Facteurs de pianos
Péry : Carfa S. A.	Produits stencils
Tavannes : Tavannes Watch Co. S. A. . .	Machines
Section Machines	Décolleteuses
Tramelan : Record Watch Co. S. A. . . .	Horlogerie
Silvana S. A.	Horlogerie



**20ME
FOIRE
SUISSE
BALE**

18-28 AVRIL 1936

Billets
simple course
valables aussi
pour le retour

Cartes d'acheteurs
auprès des exposants ou
auprès de la Direction de
la Foire à Bâle

Renseignements utiles pour la visite de la Foire

1. Catalogue de la Foire. — La visite de la Foire pour être profitable doit être étudiée avec soin. Le catalogue de la Foire est une aide précieuse pour la préparation de ce travail. Cette publication est en outre un guide d'informations utiles pendant toute l'année.

Le catalogue est en vente dans les kiosques des gares pour le prix minime de Fr. 1.—. Sur simple demande, le Bureau de la Foire se chargera de l'envoyer contre remboursement, port en sus.

2. Accès à la Foire : Heures d'ouverture. — La Foire est ouverte de 8 h. (dimanche 8 ½ h.) à 18 h.

Les acheteurs ont intérêt à visiter la Foire en semaine, du lundi au vendredi, jours qui leur sont d'ailleurs réservés.

Les enfants ne sont pas admis dans l'enceinte de la Foire.

Cartes d'entrée. — Les acheteurs obtiennent des cartes d'entrée à Fr. 1.80 valables pour une entrée en semaine, du lundi au vendredi inclusivement.

Les exposants sont en mesure de procurer à leurs clients des cartes d'entrée à prix réduit.

Les deux samedis et dimanches de la Foire sont réservés pour la visite du public. Des cartes de visiteurs valables pour une entrée sont délivrées ces jours-là au prix de Fr. 2.— (taxe fiscale comprise).

Facilités de transport. — Les visiteurs de la Foire Suisse bénéficient d'une réduction de tarif sur le réseau des C. F. F. et sur la plupart des lignes privées en ce sens que le billet simple course pour Bâle est également valable pour le retour, à condition d'avoir été timbré à la Foire.

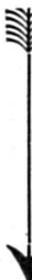
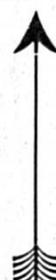
La surtaxe pour trains directs est à payer intégralement.

Nous donnons plus loin l'horaire des trains spéciaux mis en circulation depuis le Jura vers Bâle à l'occasion de la Foire suisse.

Parc pour autos. — Il existe aux abords de la Foire des parcs et des dégagements suffisants pour garer les véhicules automobiles.

Service des logements. — Le Bureau des logements, ouvert Place de la Gare Centrale N° 8, téléphone 30.040, se tient à la disposition des visiteurs pour leur procurer des chambres soit à l'hôtel soit chez le particulier.

Horaire des trains spéciaux desservant le Jura à l'occasion de la Foire Suisse d'Echantillons

753		Neuchâtel - Bienne - Delémont - Bâle		754	
accélééré		les dimanches 19 et 26 avril seulement		accélééré	
II	III			II	III
	5,40 ⁽¹⁾	dép.	Neuchâtel	arr.	21,03
	6,05 ⁽¹⁾	dép.	Neuveville	arr.	20,50
	6,25 ⁽¹⁾	arr.	Bienne	dép.	20,36
	6,40 ⁽²⁾	dép.	„	arr.	20,31
	7,03 ⁽²⁾	dép.	Granges Nord	arr.	20,18
	7,23 ⁽²⁾	dép.	Moutier	arr.	20,03
	7,43 ⁽³⁾	arr.	Delémont	dép.	19,50
	7,48	dép.	„	arr.	19,40
	8,27	arr.	Bâle C. F. F.	dép.	19,00
					

¹⁾ train omnibus régulier 4501. ²⁾ train omnibus régulier 1757. ³⁾ transbordement

Le Locle - La Chaux-de-Fonds -(Tramelan)- Tavannes-Delémont - Bâle

755		les dimanches 19 et 26 avril seulement		756	
accélééré				accélééré	
II	III			II	III
6,31 *	dép.	Le Locle-Ville	arr.	22,22	
6,46 *	arr.	La Chaux-de-Fonds	dép.	22,13	
7,00	dép.	„ „	arr.	22,10	
7,16	dép.	St-Imier	arr.	21,53	
—	dép.	Courtelay	arr.	21,44	
7,31	arr.	Sonceboz	dép.	21,34	
7,38	dép.	„	arr.	21,28	
7,24	dép.	Tramelan Gare	arr.	21,47	
7,47	arr.	Tavannes	dép.	21,25	
7,52	dép.	Tavannes	arr.	21,19	
—	dép.	Moutier	arr.	+20,54	
8,23	arr.	Delémont	dép.	20,36	
8,29	dép.	„	arr.	20,30	
9,06	arr.	Bâle C. F. F.	dép.	19,53	

* train régulier 4534. Transbordement à La Chaux-de-Fonds.

+ transbordement pour les stations de Court à Reconvilier.

Ces trains comportent des voitures directes La Chaux-de-Fonds - Bâle - Le Locle-Ville

753		Porrentruy - Delémont - Bâle		756	
accélééré				accélééré	
II	III			II	III
6,50 *	dép.	Porrentruy	arr.	* 21,17	
6,57 *	dép.	Courgenay	arr.	* 21,11	
7,07 *	dép.	St-Ursanne	arr.	* 21,02	
7,16 *	dép.	Glovelier	arr.	* 20,52	
7,21 *	dép.	Bassecourt	arr.	* 20,48	
7,26 *	dép.	Courfaivre	arr.	* 20,43	
7,30 *	dép.	Courtételle	arr.	* 20,39	
7,35 +	arr.	Delémont	dép.	* 20,34	
7,48 +	dép.	„	arr.	+20,30	
8,05 +	dép.	Laufon	—	—	
8,27 +	arr.	Bâle C. F. F.	dép.	+19,53	

* trains réguliers : 4665 Porrentruy-Delémont — 4688 Delémont-Porrentruy.

+ ne circulent que les dimanches 19 et 26 avril.

Ces trains comportent des voitures directes Porrentruy-Bâle-Porrentruy.

La Direction de l'A. D. I. J. a pu obtenir le renouvellement de la faveur des bons de transport pour un voyage de retour gratuit sur quelques lignes de chemin de fer régionaux. Ces bons sont valables jusqu'au 31 décembre 1936 et nous ne doutons pas que nos membres sauront les apprécier à leur juste valeur.

ANNEXESService d'automobiles postales

Moutier-Delémont, le 25 janvier 1936.

A la Direction des Postes du IV^e Arrondissement,
Neuchâtel.

Monsieur le Directeur,

Nous vous accusons réception de votre lettre du 30 décembre 1935 et vous remercions des renseignements que vous avez bien voulu nous donner au sujet du service d'automobiles postales Neuveville-Chasseral. Au vu de ces renseignements il est certainement permis d'admettre que ce service, inauguré en 1935, a donné entière satisfaction à l'administration postale et nous nous croyons de ce fait autorisés à donner suite à un vœu émis par le Verkehrsverein de Bâle. Ce dernier nous a fait remarquer que les touristes bâlois qui se rendent en masse à Chasseral et sur lesquels la plage de Neuveville exerce assurément une grande attraction, utiliseraient d'une façon suffisamment dense un service d'autos de St-Imier à Neuveville par Chasseral, pour en assurer un rendement convenable.

Nous vous prions par conséquent d'étudier la possibilité de prolonger le service Neuveville-Chasseral jusqu'à St-Imier.

Dans l'attente de vous lire, nous vous présentons, Monsieur le Directeur, l'assurance de nos sentiments les plus distingués.

Pour le Comité :Le président,
sig. Fr. REUSSER.Le secrétaire,
sig. R. STEINER.Direction des Postes

Neuchâtel, 12 février 1936.

A l'Association pour la défense des intérêts du Jura,
Delémont.

Monsieur le Président et Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous accuser réception de vos lettres des 25 janvier et 3 février 1936, cette dernière accompagnée d'une requête de la Société de Développement de Neuveville, par lesquelles vous demandez à notre administration la création d'un service d'automobile St-Imier-Chasseral-Neuveville, éventuellement en prolongeant jusqu'à St-Imier le service actuel Neuveville-Chasseral. Nous vous indiquons ci-dessous le résultat de l'étude que nous avons faite à ce sujet avec la Direction générale des P. T. T.

La population de Bâle dispose, les dimanches d'été, d'un train touristique N^o 1754 quittant cette ville à 6 h. 08 pour atteindre la localité de St-Imier à 8 h. 28, via Moutier-Sonceboz. Par les deux trains suivants N^o 1756 (dép. 6 h. 35) et 208 (7 h. 52) les voyageurs arrivent à St-Imier à 10 h. 16.

Le projet d'horaire d'été 1936 prévoit l'arrivée à 10 h. 30 à l'Hôtel de Chasseral, de l'automobile venant de Neuveville ; si cette voiture descendait immédiatement à St-Imier, elle ne pourrait atteindre cette dernière localité qu'à 11 h. 10 environ, soit 2 h. 40 après

l'arrivée du train de 8 h. 28 et 50 minutes après celui de 10 h. 16 ; le retour à Chasseral aurait lieu à midi seulement. D'autre part nous ne pensons pas que les voyageurs seraient disposés à attendre aussi longtemps en gare de St-Imier sur l'arrivée de l'automobile postale. Les personnes de Bâle, désirant se rendre à Chasseral, peuvent, en partant de cette ville à 6 h. 35, atteindre Neuveville à 9 h. 25 et l'Hôtel de Chasseral à 10 h. 30, heure beaucoup plus favorable qu'en passant par St-Imier. En outre l'administration des postes serait obligée de prévoir une course Chasseral-St-Imier le soir, pour reconduire dans cette dernière ville les voyageurs montés le matin, possesseurs de billets aller et retour. Or, le départ de cette course devrait être prévu à 16 h. et le retour à 17 h. 10 pour que la voiture soit à même d'exécuter la course 106 Chasseral-Neuveville, dép. à 17 h. 25. Les voyageurs arrivant à 16 h. 35 à St-Imier devraient attendre jusqu'à 17 h. 10 le départ du train N° 1628, Chaux-de-Fonds-Bienne. Dans ces conditions, nous ne voyons pas la possibilité de prolonger jusqu'à St-Imier le service Neuveville-Chasseral.

Nous ne possédons pas à St-Imier d'entreprise postale chargée du transport de voyageurs ; par contre il existe dans cette localité un garagiste, M. Stetter Henri, possesseur d'un car à 20 places environ. Vous pourriez peut-être vous adresser à cette personne pour l'exécution, chaque dimanche d'été, de courses régulières St-Imier-Chasseral. L'intéressé aurait, dans ce cas, l'obligation de demander pour ces transports une concession fédérale, dont le coût serait de Fr. 15.— pour l'année civile.

Nous expédions une copie de la présente à la Société de Développement de Neuveville.

Veuillez agréer, Monsieur le Président et Messieurs, l'assurance de notre parfaite considération.

La Direction des postes :
NICAUD.

CONVOCATION

Vous êtes prié d'assister à **l'Assemblée générale** du samedi 4 avril 1936, à 13 h. 30, à l'Hôtel Terminus, à Delémont.

TRACTANDA : 1. Procès-verbal ; 2. Approbation du rapport annuel pour 1935 ; 3. Approbation des comptes de 1935 ; 4. Réélection du comité ; 5. Nomination des reviseurs des comptes ; 6. Divers et imprévu.

L'assemblée générale sera suivie à 15 heures d'une **Assemblée publique** avec le programme suivant :

1. Conférence de M. le Conseiller d'Etat Stähli, Directeur de l'Agriculture, sur **la colonisation intérieure**, avec projections lumineuses.
2. Conférence de M. Löffel, Ing. agron. sur **les remaniements parcellaires**.

Pour le comité de l'A. D. I. J.

Le président : **F. Reusser.**

Le secrétaire : **R. Steiner.**